

Sivry La Perche

Janvier 2021

Bulletin municipal N°3

Le Maire et Le Conseil Municipal vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2021.



5 rue du cul de sac

55100 SIVRY LA PERCHE

03 29 86 93 48

sivrylaperchemairie@orange.fr



Vœux de Monsieur Le Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu cette année en raison des consignes sanitaires, je profite de ce petit journal pour vous écrire quelques mots.

Je tiens à remercier les Conseillers Municipaux pour leur engagement au sein du village, le personnel communal qui œuvre pour l'entretien et le fonctionnement de la commune, ainsi que les bénévoles qui participent à l'embellissement et à la propreté du village par leurs actions (fleurissement, décoration de Noël, Opération Nettoyons la nature, ...).

L'année 2020 a été très compliquée. La crise sanitaire que nous traversons nous amène à une rupture du lien social qui fait habituellement la force des petits villages. Je pense surtout aux personnes âgées qui sont isolées dans leurs habitations et qui durant ces longs mois s'ennuient. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale et moi-même en cas de besoin. Nous pouvons mettre en place la livraison de courses à domicile si certaines personnes le souhaitent. La solidarité doit rester une priorité pour notre commune.

Malgré ces conditions, certains projets ont été réalisés :

- Création du site internet afin de renforcer la communication et favoriser le partage des informations,
- Déplacement du défibrillateur pour le rapprocher des bâtiments recevant du public,
- Isolation des combles du logement communal rue de la Vaux,
- Suppression de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin.

Le deuxième semestre 2020, nous a surtout permis de réfléchir et d'échanger pour construire l'avenir de notre commune avec volonté et dynamisme.

Projets 2021 :

- Achat d'un terrain rue de la Vaux pour l'élargissement de la voirie,
- Réfection de la voirie rue de la Vaux,
- Achat d'un terrain pour faciliter le projet de la nouvelle école sur notre commune,
- Création d'un espace de jeux multigénérationnel,
- Passage d'une partie de l'éclairage public du village en LED (67 000€ financés par l'agglomération de Verdun),
- Les travaux du logement communal rue du Cul de sac débuteront en 2022. En attendant le début des travaux et quand les conditions sanitaires le permettront, il pourra être mis à disposition des habitants du village qui souhaitent se retrouver,
- D'autres petits travaux seront effectués sur la commune au cours de l'année,

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous transmettre à vous et à vos proches nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour 2021.

Etat Civil

Naissance :

- Valentin LIENARD né le 18/03/2020
- Noé COLSON né le 19/04/2020

Mariage :

- Tiffany PEREIRA et Yassin HAMRAOUI – le 26/09/2020

Pacs :

- Aurélie FISCHER et Nicolas RAFFA – le 21/11/2020.
- Vanessa WALTER et Gaël POINSIGNON – le 05/12/2020

Décès :

- Marie-Charlotte LISIAK née SCHEFFER – le 20/04/2020
- Yvon DUMOULIN - le 01/11/2020
- Anne-Marie PETIT – le 07/01/2021

Recensement Citoyen

Tous les enfants nés en 2005 devront se faire recenser pour cette nouvelle année.

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Documents à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Recensement de la population

Le recensement devait s'effectuer courant 1^{er} trimestre 2021. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'INSEE à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire.

Civisme

De nombreux déchets ont été déposés sur les terrains communaux. Ils ont été retirés cet été mais il y a encore des dépôts sauvages.

Nous vous demandons d'être vigilants et de nous signaler d'éventuels dépôts afin qu'ils soient traités dans les meilleurs délais.

Site Internet

En vous connectant sur le site Internet à l'adresse suivante : www.sivrylaperche.fr

Quelques informations utiles

- **Secrétariat de Mairie :**
 - Suite à la fin du contrat de Mme Adler, une nouvelle secrétaire a pris ses fonctions le 1^{er} janvier, Mme Clémence BERTIN.
- Le secrétariat de Mairie sera donc désormais ouvert :
 - Le jeudi après-midi de 17h à 19h (pendant le couvre-feu de 16h à 18h)
 - Possibilité de venir le samedi matin en contactant Le Maire au 06.16.74.39.51
- **Déchets verts :**
 - Le dépôt communal des déchets verts est ouvert le samedi de 9h à 17h.
- **Tournoi Mario Kart :**
 - Le tournoi prévu en janvier est annulé pour des raisons liées au contexte actuel.